

Participation aux frais de la préparation :

La paroisse vous demande 150€ dans la mesure de vos possibilités.



Pour poursuivre la route, après le mariage

Si vous continuez à habiter notre quartier, nous serons heureux de vous revoir :

- Vous recevrez les informations paroissiales par courriel.
- Dîners, rencontres, activités vous seront proposés.
- Plusieurs équipes de jeunes couples existent sur la paroisse, et permettent de poursuivre les échanges avec d'autres. De nouvelles équipes se créent chaque année.

Au-delà de la préparation de votre mariage, nous espérons vivement garder le contact avec vous !

**Avec toute notre amitié
et notre prière.**

*Père François Lainé, Curé,
les prêtres, les diacres
et l'équipe de préparation au mariage.*

Dates des sessions 2019-2020

1^{ère} session :

Les vendredis : 15 novembre,
13 décembre 2019, lundi 13 janvier 2020
de 19h30 à 22h30
Dimanche 2 février de 9h15 à 17h

Ou

2^{ème} session :

Les vendredis : 27 mars, 24 avril et
Lundi 4 mai 2019 de 19h30 à 22h30
Dimanche 17 mai de 9h15 à 17h



Vous désirez célébrer

Votre Mariage



2019 - 2020

66 avenue Ledru Rollin - 57 rue Traversière
75012 Paris

☎ 01 53 17 19 00 – E-mail : paroisse@saqv.fr
Site internet : www.saqv.fr

Vous allez vous marier !

Avec grande joie, l'équipe pastorale de Saint Antoine vous accueille.

Ensemble, nous allons préparer ce grand jour.

Mais qu'est-ce que le mariage ?

Pourquoi se marier « à l'église » ?

Comment bâtir une vie de couple solide ?

Les moyens que nous vous proposons sont destinés à vous aider du mieux possible !

Vous habitez le quartier :

Vous avez prévu de vous marier à Paris, ou bien ailleurs ?

L'un de vous deux n'est pas baptisé ?

De tout cela, et de bien d'autres choses, nous parlerons ensemble !

Inscrivez-vous à l'accueil de la paroisse, au moins **6 mois avant la date prévue.**

Votre préparation au mariage

1. Après votre inscription, un diacre prendra contact avec vous pour une première rencontre.
2. Vous participerez à une session qui se déroulera sur 3 soirées et une journée (cf dates au verso) animées par des couples et un prêtre puis à un dîner Alpha.
3. Vous rencontrerez un prêtre ou un diacre qui vous aidera à réfléchir à votre démarche et constituera le dossier administratif.
4. Un couple de la paroisse vous recevra à dîner.
5. Vous préparerez la célébration avec le prêtre ou le diacre qui officiera à votre mariage.



Vous aurez à prévoir...

La date et le lieu de votre mariage, bien sûr ! Les documents nécessaires au dossier que le prêtre constituera :

- Une **copie intégrale de l'acte de naissance pour chacun des conjoints** (à demander à la mairie du lieu de naissance **dès votre inscription**).
- Les indications sur vos dates et lieux de baptême
- Vous devez demander un **certificat de mariage civil en vue du mariage religieux** à la mairie de votre mariage civil. Il vous sera remis le jour du mariage puis inséré dans votre dossier de mariage catholique.

Vos témoins

Chacun de vous choisit habituellement 2 témoins. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient baptisés. Ils seront témoins de votre union et pourront vous aider dans votre vie de couple et de famille.